

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15/01/2015

L'an deux mille quinze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,
Etaient présents : Mme BELLIN Béatrice, M. BELLIN Mickaël, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DESPESSE Joël, M. DESPESSE Pierre, Mme FOUREL Katia, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. MOUNIER Serge, M. NODON Henri, M. PERNIN Alain, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine
Etai(ent) excusé(s) : M. FOUREL Xavier
A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SERRETTE Nadine

DEVIS INTERRUPTEUR TEMPORISE

Mme le Maire présente au conseil municipal les devis pour la la mise en place d'interrupteur temporisé dans les halls de l'école public :

- SARL BURLET-ROBIN: 346.00 HT
- ELECTRICITE GENERAL PERRIN Richard : 320.00 HT

Après avoir étudié les devis, le conseil municipal à l'unanimité,

- Accepte le devis de l'entreprise d'électricité Générale PERRIN Richard pour un montant de 320.00 € HT
- Charge Madame le Maire de faire exécuter les travaux.

PROPOSITION DE NOMS POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

Mme le Maire explique que l'article 1650 du code général des Impôts, précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Sont proposés comme membres de la commission communale des impôts directs de la commune de COLOMBIER LE JEUNE :

Titulaires : SERRETTE Nadine, REYNAUD Alain, LONGEROCHE Jean-Michel, BANC Emmanuel, FOUREL Julien, NODON Henri, PEYRARD Sébastien, DESPESSE Joël.

Suppléants : FOUREL Xavier, BELLIN Didier, ROCHEDY Bernard, GARNODIER Roland, MOUNIER Serge, PERRIN Anthony, BOSC Laurent, PERNIN Alain.

Séance levée à 21H30